

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE**PETR DU PAYS GRAYLOIS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU 27 MAI 2019**

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 23 mai 2019 (suite à un premier comité le 22 mai n'ayant pas réuni le quorum), s'est réuni dans la salle de réunion de la CC Val de Gray le 27 mai 2019 à 16h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BLINETTE Alain, HENNING Frederick, MAUCLAIR Michel, MAUNY Jean-Paul, MILESI Nicole, NEY Emile, TEUSCHER Gilles.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /

Etaient absents : ALBIN Michel, ALLIOT Michel, BRETON Marie, CHAUSSE Jean-Pierre, CHAVECA Joseph, CLEMENT Christelle, FASSET Roland, FLETY Anne-Laure, GAUTHIER Claudie, GRANTE Dominique, LAVOYE Patrice, MAUPIN Jean-Pierre, PAILLARD Claude, PATE Pierre, RENEVIER Michel, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès.

Secrétaire de séance : MAUCLAIR Michel.



CS/27-05-2019/N°10

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ACTE RELATIF AU PROJET DE TERRITOIRE**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET JEUX BORDIER ET ANPP**
EDITION 2020

Le président explique que la Fédération nationale des Pays et des PETR (ANPP) et les éditions « Jeux Bordier », spécialisées dans les jeux de société, s'unissent depuis plusieurs années maintenant pour développer avec les Pays un jeu dédié à chaque territoire et présentant les spécificités locales.

Pour ce faire, trois territoires sont sélectionnés chaque année via un appel à projets.

Il souligne que ce jeu de plateau a pour objectif de fédérer un territoire autour d'une dynamique commune et ludique. Véritable outil de promotion du territoire, il est destiné à la fois aux habitants, aux scolaires mais aussi aux touristes.

L'appel à projets stipule qu'il faut acquérir au minimum 2.000 jeux au prix unitaire de 16 euros HT (comprenant la conception, la réalisation et la livraison) pour un prix de revente identique.

Il est possible de faire appel à des partenariats privés pour sponsoriser ou acquérir des jeux.

Le président indique que, dans le cadre de sa politique d'accueil et d'attractivité du territoire, le Pays Graylois envisage de candidater pour la session 2020 (date limite de réponse au 21 juin 2019) et de faire travailler le conseil de développement sur le projet.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Nature des dépenses	Montant HT	Financement	Montant
Achat de jeux (2.000 boîtes) x 16	32.000 €	Région BFC (50%)	18.000 €
		Autofinancement : vente de jeux, partenariats privés (50%)	18.000 €
Frais de communication de lancement	4.000 €		
TOTAL	36.000 €	TOTAL	36.000 €

Une partie des jeux serait vendue et une autre offerte aux collectivités, aux écoles, aux partenaires...

Le président soumet au vote de l'assemblée la proposition de candidature du PETR à l'appel à projets édition 2020 ainsi que la proposition de plan de financement prévisionnel.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- autorise le président (ou son représentant) à déposer une candidature à cet appel à projet avant le 21 juin 2019,
- approuve le plan de financement proposé,
- autorise le président (ou son représentant) à solliciter la Région BFC en tant que co-financeur,
- valide le fait que le PETR prendra en charge la différence en cas de désistement du co-financeur ou d'un financement moindre que prévu,
- autorise le président (ou son représentant) à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20190527-CS-27052019-N10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/06/2019
Affichage : 11/06/2019



Frederick HENNING
Président



[Signature]